

1

Le problème du commerce illicite de produits médicaux

POINT ESSENTIEL

Il est difficile de mesurer le commerce illicite et son impact ; le commerce illicite dans le secteur des produits médicaux a un impact négatif sur la pauvreté et la santé.

La communauté internationale est toujours sous le choc d'une pandémie dévastatrice

En un peu plus de deux ans, la COVID-19 a causé plus de six millions de décès, et les communautés restantes continuent d'en subir les conséquences sanitaires, économiques et sociales. Le défi pour le secteur médical a été d'accélérer et de diversifier la production et la distribution des technologies médicales

nécessaires – vaccins, diagnostics, traitements et équipements de protection individuelle – pour diagnostiquer, traiter et protéger les populations des ravages du virus.

Comme l'a noté la Directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, en 2021, 80% de la production mondiale de vaccins était concentrée dans seulement 10 pays, en Europe, en Amérique du Nord et en Asie du Sud ; alors que l'Amérique latine disposait de 2% de la capacité de production mondiale et l'Afrique de moins de 0,2%.

La pandémie a attiré l'attention sur le secteur des produits médicaux – en particulier sur les causes et les conséquences de l'inégalité de distribution, des perturbations et des pénuries de ressources essentielles. Dans ce contexte, les dangers liés au commerce illicite ont fait l'objet d'un regain d'attention (voir l'encadré 1).

« Le commerce illicite de produits médicaux menace le bien-être humain, en mettant en danger la santé et la sécurité des personnes et en les privant de ressources essentielles. »

Le commerce illicite de produits médicaux constitue une menace persistante et en constante évolution

Le commerce illicite de produits médicaux menace le bien-être des populations, en mettant en danger leur santé et leur sécurité et en les privant, elles et les communautés qui les composent, de ressources essentielles. Il nuit à l'activité économique légitime et entraîne des pertes de revenus et une atteinte à la réputation pour les entreprises, freinant ainsi le développement et l'innovation des produits. Elle prive les gouvernements des recettes nécessaires aux investissements publics et des ressources indispensables pour garantir une bonne gouvernance et l'absence de corruption.

De par sa nature intrinsèquement clandestine, le commerce illicite est difficile à mesurer

Les méthodes permettant de quantifier l'ampleur du commerce illicite consistent principalement à extrapoler à partir des saisies douanières des



ENCADRÉ 1

Définition du commerce illicite

Aux fins de la présente publication, on entend par « commerce illicite » la vente de marchandises en violation des lois nationales et/ou internationales, ce qui couvre les marchandises qui sont illégales en raison de leurs caractéristiques, ainsi que celles qui contreviennent aux lois en raison de la manière dont elles sont produites, distribuées, commercialisées, étiquetées, identifiées, certifiées ou vendues.

Il est également fait référence au commerce de marchandises « contrefaites » en tant que sous-ensemble du commerce illicite. Les marchandises de marque contrefaites résultent de la copie servile de marques de fabrique ou de commerce. Ce sont des marchandises qui donnent l'impression erronée d'être un produit authentique provenant du véritable fabricant ou négociant (voir, pour une définition, la note de bas de page 14(a) relative à l'article 51 de l'Accord sur les ADPIC).

données concernant les marchandises portant atteinte à des DPI, ou à examiner les divergences dans les données relatives aux importations et aux exportations déclarées (voir l'encadré 2). Bien que ces deux approches présentent des limites et ne permettent pas d'analyser clairement les tendances, quelques estimations révèlent la nature et l'ampleur du problème du commerce illicite.

ENCADRÉ 2**Le commerce illicite en chiffres**

Commerce illicite mondial (2019)
535 milliards de dollars EU
 2,8% du commerce mondial total
 Perte de recettes tarifaires 87 milliards de dollars EU

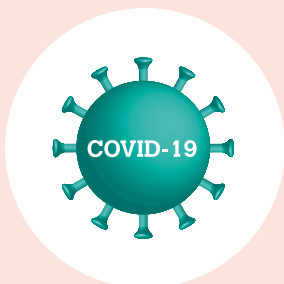
Selon les estimations de l'OMC, le montant global du commerce illicite tel que mesuré par la fausse facturation (c'est-à-dire les écarts entre les importations déclarées et les exportations déclarées) s'est élevé à 535 milliards de dollars EU en 2019, soit 2,8% du total du commerce mondial de marchandises cette année-là. Les estimations de l'OMC concernant les pertes de recettes tarifaires mondiales dues au commerce illicite résultant de pratiques de facturation abusive se sont élevées à 87 milliards de dollars EU en 2019.

Commerce de produits pharmaceutiques (2019)
9-28 milliards de dollars EU
 1,3-4,2% de la valeur totale du commerce de produits pharmaceutiques

L'OMC établit une fourchette pour le commerce illicite de produits pharmaceutiques, telle que mesurée par les pratiques de facturation abusive, qui était de l'ordre de 9 à 28 milliards de dollars EU en 2019, soit entre 1,3 et 4,2% de la valeur totale du commerce de produits pharmaceutiques en 2019*.



Saisies de produits pharmaceutiques pendant la COVID-19



↑ 5%

plus élevées en 2020 qu'en 2019

La valeur moyenne des saisies douanières de médicaments contrefaits et volés a augmenté de 5% en 2020 (OCDE/EUIPO, 2021). Les données de l'OMD sur les saisies douanières montrent également une augmentation des activités de commerce illicite au cours de cette période marquée par la COVID-19 (OMD, 2022).

* Ces estimations sont basées sur les données relatives aux importations/exportations de produits pharmaceutiques telles que définies par l'Accord de l'OMC sur le commerce des produits pharmaceutiques.

L'impact sur les gens du commerce illicite de produits médicaux

L'effort d'évaluation de l'impact du commerce illicite de produits médicaux sur la vie et les moyens de subsistance des gens a été surtout qualitatif. Un rapport de 2017 de l'Organisation mondiale de la santé identifie les principaux impacts sur la santé publique, tels que les effets que les ingrédients incorrects ont en produisant des toxicités ou un manque d'efficacité, à l'origine d'une augmentation de la mortalité, de la morbidité et de la prévalence des maladies (OMS, 2017). Elle a également noté divers impacts économiques, notamment l'augmentation des dépenses et des coûts des soins de santé, les pertes pour ceux qui font partie des chaînes d'approvisionnement de produits médicaux légitimes, et la charge accrue pour les professionnels de la santé, les autorités réglementaires et les forces de l'ordre.

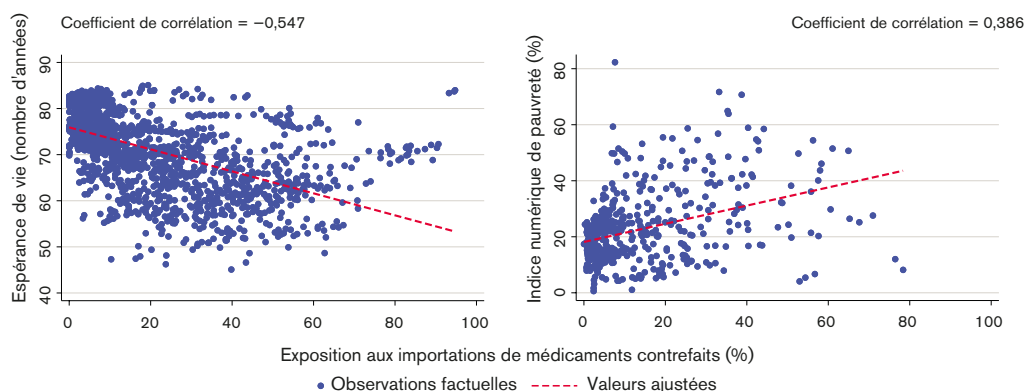
Les principaux impacts socioéconomiques consistent surtout en une perte de productivité et de revenus due aux maladies de longue durée

ou aux décès, ainsi qu'en un manque de mobilité sociale et une augmentation de la pauvreté. Cette constatation est étayée par l'analyse de l'OMC qui montre une corrélation entre l'utilisation de produits médicaux contrefaits importés et la pauvreté et les mauvais résultats en matière de santé (voir la figure 1).

Améliorer la qualité des données sur le commerce

L'utilisation des statistiques du commerce pour évaluer le commerce illicite de produits médicaux et son impact pourrait être améliorée en relevant la qualité des données communiquées, en déclarant les données d'importation nettes des coûts commerciaux et en augmentant le niveau de désagrégation des données sur les liens intrants-production entre pays. Une plus grande collaboration entre les parties prenantes, notamment les organisations intergouvernementales, les autorités nationales et le secteur privé, serait utile à cet égard.

Figure 1 : Corrélations entre l'exposition aux importations de médicaments contrefaits et certains indicateurs des ODD



Note : Calculs du Secrétariat de l'OMC basés sur les indicateurs du développement mondial de la Banque mondiale, le Trade Data Monitor et les données GTRIC-e (Indice général de la contrefaçon liée au commerce dans les économies) du tableau 4.1 de OCDE/EUIPO (2020). Dans le cadre de droite, l'indice numérique de pauvreté est exprimé aux seuils de pauvreté nationaux, en pourcentage de la population.